

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

Rapporteur : Mme RAFAITIN

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE

Ce projet de budget est élaboré suivant les orientations qui ont été exposées lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu au Conseil Municipal du 28 janvier 2021. Ce projet a également été présenté en Commission des finances qui s'est déroulée le 16 mars dernier.

Le projet de budget 2021 s'élève à **20 716 248.33 €** il comprend une section de fonctionnement de **14 761 729.91 €** et une section d'investissement de **5 954 518.42 €**.

Il tient compte des résultats de l'exercice 2020 du budget principal.

Le projet de budget 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **9 057 185.46 €** auxquelles s'ajoute le résultat reporté de **5 704 544.45 €**, soit un total de **14 761 729.91 €** de recettes de fonctionnement qui se décomposent de la façon suivante :

- *impôts et taxes* pour **6 669 597.10 €**

Il est proposé pour 2021 de maintenir des taux de fiscalité identiques à ceux de 2020.

Le produit attendu des taxes foncières et de la taxe d'habitation est estimé à **4 800 000 €**.

- *les dotations et participations* représentent **1 478 000 €**

Ce montant correspond essentiellement à la Dotation Globale de Fonctionnement, dotation forfaitaire des communes dont le montant, au moment du bouclage du budget primitif, n'a pas encore été notifié.

La DGF est stabilisée et son montant devrait être maintenu pour 2021.

- *le produit des services à la population et les autres produits de gestion courante* sont évalués à **899 288.36 €**

Il s'agit de la participation des familles aux prestations municipales, des concessions de cimetière, du produit des locations des logements communaux et des salles municipales.

- *les produits financiers et exceptionnels* sont estimés à **10 000€**

Les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de **14 761 729.91 €**. Elles comprennent :

- la masse salariale estimée à **5 103 000 €** Cette enveloppe tient compte du :
 - paiement de certains comptes épargne temps
 - le recensement de la population
 - les élections départementales et régionales, ainsi qu'une provision pour un éventuel référendum d'initiative citoyenne
 - les évolutions de carrière des agents
 - Le recrutement de plusieurs agents, suite à des départs en retraite ainsi que la création de nouveaux postes pour le bon fonctionnement des services.

Malgré les charges qui impactent la masse salariale, notre ratio devrait se situer à un taux proche de celui de 2020, soit aux alentours de 58 %, à noter que ce taux était de 64% en 2013.

- *les charges courantes et à caractère général* sont estimées à **4 230 760.12 €**

Ce poste représente une augmentation, afin de maintenir la qualité de service aux Ezanvillois, suite à la crise sanitaire qui oblige la municipalité à prendre des mesures d'hygiène obligatoire pour répondre au protocole sanitaire (nébulisation, achats de produits désinfectants, masques...). Ainsi que divers travaux sur plusieurs sites et un marché concernant le chauffage dans les bâtiments.

- *les charges financières* sont prévues pour **53 000 €**

Elles correspondent aux intérêts des emprunts en cours, il est à noter que la Ville n'ayant pas eu recours au financement extérieur depuis plusieurs années voit son encours de dette décroître. Les charges financières sont donc en diminution.

- *les charges exceptionnelles et atténuations de produits* pour **239 557.48 €**

Elles sont composées pour moitié du fonds de péréquation de recettes fiscales. Son montant, non encore notifié est estimé à **120 000 €**.

- *le montant du virement à la section d'investissement et les amortissements* représentent **4 826 012.31 €**

Les recettes d'investissement s'élèvent à **5 954 518,42 €**

Elles regroupent:

- *l'affectation des résultats* issue de la gestion 2020 pour **155 331.22 €**
- *le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA)* pour **269 241.00 €**
Ce montant correspond au remboursement partiel de la TVA sur des investissements réalisés en 2018.
- *la taxe d'aménagement* estimée à **30 000 €**

- *le montant du virement de la section de fonctionnement et des amortissements pour 5 135 412.31 €*
- *aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2020.*

Les dépenses d'investissement s'établissent à 5 954 518.42 €

Elles comprennent l'amortissement de la dette pour 228 000 €, le remboursement de dépôt de garantie pour 1 000 €, le déficit d'investissement reporté de 2020 pour 155 331.22 € et l'investissement réel pour 5 570187.20 €.

Les investissements prévus pour 2021

- **Frais d'études pour 321 700 €** concernant des AMO pour les études du chauffage des bâtiments communaux, la 2eme phase de l'ADAP, la création du pôle culturel, les travaux de l'église, la maison relais, les sanitaires de l'Ecole Pierre et Marie Curie, l'étude du déplacement du transformateur pour le projet de requalification urbaine de la gare.
- **des travaux sur la voirie et les réseaux pour 198 000 € :**
 - Cimetière – Minéralisation des allées, bordures et la gestion des EP
 - Rue de la Marne - Finalisation des travaux de 2020
 - Chemin des marais – Mise en place d'un éclairage de rue à LED sur la totalité de rue.
 - Passage des fleurs – Finalisation 35 000 €
- **des travaux d'installation de matériel et d'outillage technique sur les réseaux de voirie pour 134 000 €** concernant les acquisitions de mobilier urbain, de signalisation verticale et horizontale, des travaux sur les chaussées divers.
- **des achats de licences, logiciels et matériel informatique** pour le fonctionnement des services municipaux pour un montant de **209 998.04 €**
- **des travaux d'agencement de terrains** concernant les remplacement des jeux dans les parcs, aménagement des espaces extérieurs engazonnement de talus bâchés sur certains sites, végétalisation de l'abri bus du cimetière et divers travaux pour un montant total de **144 290.00 €** dont 40 000.00 € prévu pour le projet de la 1ere fleur de la ville.
- **des travaux à l'hôtel de Ville pour 50 000 €** concernant la rénovation de la façade arrière de la Mairie avec des EP et réaménagement de l'accueil des Affaires Générales.
- **des travaux dans les bâtiments scolaires et les accueils pour 699 431.14 €** avec notamment des travaux de ravalement de façade (ITE) sur certains sites scolaires, l'extension des sanitaires et la rénovation du sanitaire existant à l'école Pierre et Marie Curie, des changements de faux plafonds dans certaines écoles, des travaux de remplacement des portails de menuiseries

- **des travaux dans les autres bâtiments publics** pour **479 200.00 €** avec notamment les travaux de restauration de l'église (démarrage du projet), la construction du bâtiment de la maison relais, des travaux aux services techniques pour mise aux normes PMR et la création d'une salle d'archive, et la remise en état de certains logements ...
- **des travaux d'installations générales** pour **330 377.04 €** qui concernent la finalisation du Programme ADAP, réfection complète de l'éclairage et la réalisation de plafond à la maison de l'enfance, le projet de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles), le projet du RPE (Relais Petite Enfance), l'installation de point de comptage d'eau dans les logements, la rénovation de l'étanchéité et la reprise des chéneaux et des gouttières, la mise en place d'alarme PPMS dans les groupes scolaire ...
- **achats de véhicules** pour **28 000.00 €** dont un électrique pour les besoins des services municipaux.
- **achats de mobiliers** pour **1 975 058.60 €** concernant tous les services municipaux
- **Achats de matériels divers** pour **81 467.64 €** concernant tous les services municipaux

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'arrêter le budget primitif principal de la Ville pour 2021 tel que présenté.

Le Conseil Municipal est invité voter le budget par section et par chapitre.